

CONCEVONS ENSEMBLE LA FUTURE MAISON DE QUARTIER DU NORD!

Ateliers participatifs du dimanche 25 septembre
Centre de quartier des Bossons - Plaines-du-loup

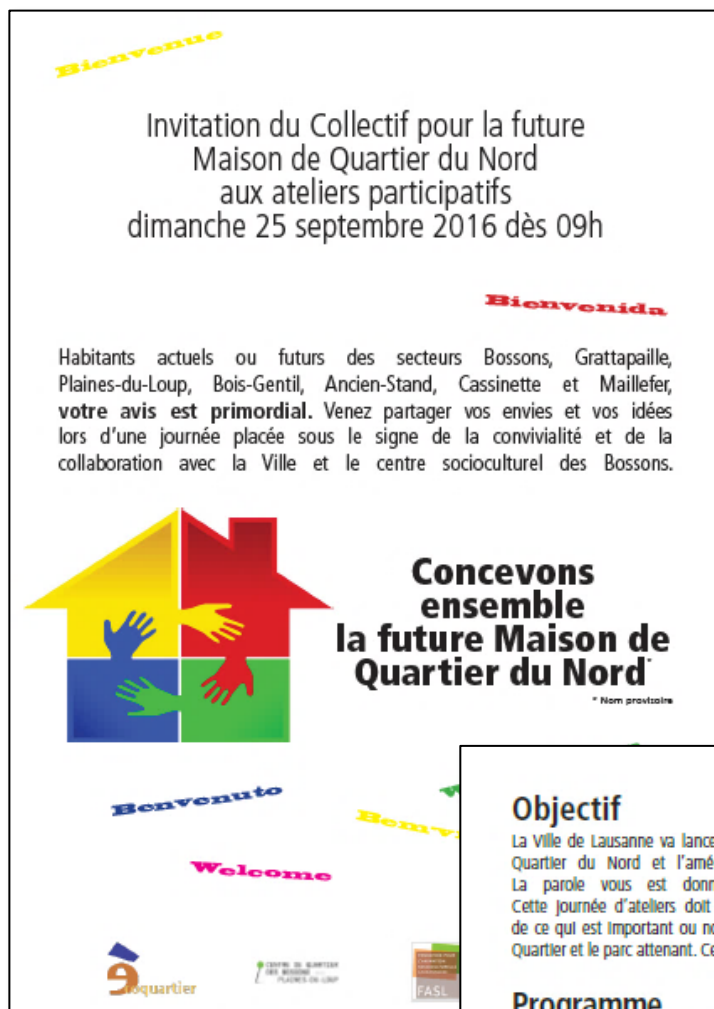
Document de restitution
validé le 12.10.2016 par le Collectif pour la future Maison de quartier du Nord

Le matériel collecté dans le cadre des ateliers participatifs du 25 septembre 2016 sera utile à plusieurs titres. Conformément à sa destination principale, il servira à alimenter le cahier des charges relatif à la conception de la maison de quartier et du parc environnant. Parallèlement, il contribuera à la réflexion sur les synergies et partenariats envisageables en matière d'offre socioculturelle à l'échelle globale des Plaines-du-Loup et des quartiers contigus. Enfin, il constituera une référence utile pour l'implication de la population à chaque stade de développement de la maison, cela jusqu'à son appropriation effective.

Ce qui ressort des ateliers participatifs du 25 septembre 2016 apportera donc des éléments d'orientation à différents acteurs. Le Collectif pour la future Maison de quartier du Nord, qui a assuré l'organisation des ateliers et de la journée, espère par conséquent que chacun des acteurs potentiellement concernés prendra en compte ce riche matériel et le valorisera au mieux.

S O M M A I R E

Page 3	Atelier activités
Page 7	Atelier convivialité
Page 11	Atelier parc
Page 13	Atelier cohabitations-collaborations
Page 16	Questionnaire identité
Page 18	Informations sur la préparation, la conduite et la fréquentation de la journée du 25.09
Page 20	Liste des annexes



Flyer d'invitation

Bienvenida

Habitants actuels ou futurs des secteurs Bossons, Grattapaille, Plaines-du-Loup, Bois-Gentil, Ancien-Stand, Cassinette et Maillefer, **vo**tre avis est primordial. Venez partager vos envies et vos idées lors d'une journée placée sous le signe de la convivialité et de la collaboration avec la Ville et le centre socioculturel des Bossons.



Concevons ensemble la future Maison de Quartier du Nord

* Nom provisoire

Benvenuto

Welcome



Objectif

La Ville de Lausanne va lancer prochainement un projet d'architecture pour la future Maison de Quartier du Nord et l'aménagement du futur parc de l'écoquartier des Plaines-du-Loup. La parole vous est donnée pour exprimer vos envies, vos souhaits, vos rêves ! Cette journée d'ateliers doit permettre de rassembler un maximum d'idées et de faire le tri de ce qui est important ou non, pour établir un programme d'activités pour la future Maison de Quartier et le parc adjacent. Ces éléments seront alors intégrés dans le cahier des charges du projet.

Programme

- 09h00 Ouverture de la journée avec un petit déjeuner coloré offert
- 09h45 Démarrage des ateliers
- 12h30 Risotto offert. Vos desserts sont les bienvenus
- 13h30 Intervention officielle de Monsieur David Payot, Conseiller municipal en charge de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers
- 14h00 Reprise des ateliers
- 16h30 Synthèse de la journée et suite de la démarche
- 16h45 Clôture festive

Lieu



Centre socioculturel des Bossons

Chemin des Bossons 39 bis
1018 Lausanne

Détails pratiques

Infos: www.bossons.ch/future-maison-de-quartier
Contact téléphonique: 078 895 24 27 E-mail: collectif-mq@bossons.ch



ATELIER ACTIVITÉS

Les objectifs assignés à l'atelier :

Il s'agit d'abord de recenser les différentes sortes d'activités que la maison de quartier doit pouvoir accueillir. Ces activités sont ensuite à distinguer selon qu'elles peuvent se dérouler dans un espace polyvalent, ou qu'elles requièrent un espace spécifique. Étant donné que la polyvalence des espaces doit être privilégiée, il s'agit éventuellement de prioriser les activités demandant des espaces spécifiques.

La relation intérieur-extérieur doit également être discutée : certaines activités demandent-elle un espace accessible directement depuis l'extérieur ou doivent-elles pouvoir se déployer dans la zone extérieure immédiatement attenante à la maison ?

Enfin, les principaux types d'activités doivent être situés dans le cours de la journée, afin de préciser les besoins, attentes et contraintes en termes de publics, de concomitance d'activités et d'horaire.

À noter

Les espaces clés qui se rapportent aux activités de type accueil, repas, etc. ont été traités de manière spécifique dans l'atelier convivialité et font donc l'objet d'une restitution détaillée au chapitre suivant.

Concernant les activités situées dans la zone extérieure immédiatement attenante à la maison, une partie des éléments présentés ci-dessous provient de l'atelier parc.

À la place de jeux de Bois-Gentil, durant les semaines précédant la journée du 25.09, l'équipe d'animation a proposé plusieurs ateliers créatifs en lien avec la démarche participative. Grâce à cette activité sur le terrain, les personnes passant par là – enfants, adolescents, mamans – ont eu l'occasion de s'exprimer. Leurs souhaits et besoins quant aux activités dans la maison de quartier sont restitués en fin de chapitre.

A = Accès direct depuis l'extérieur souhaitable

Activités pouvant se dérouler en salle polyvalente, même si certaines nécessitent des volumes de rangement importants

- Rencontre / échange / dialogue : interreligieux, interculturel, intergénérationnel, entre femmes seules, etc.
- Échanges de savoir / cours / conseils divers : langues, CV, lettre motivation, etc.
- Jeux de société / scrabble / matchs aux cartes
- **A** Locations par des associations / anniversaires / fêtes / etc. À titre d'exemple, voir les besoins du club de Scrabble de la Blécherette détaillés dans l'annexe 5
- Conférences / projections films. À noter : besoin de beamer et écran sans gêne pour la polyvalence
- Expositions

Activités qui demanderaient des locaux spécifiques, mais qu'il n'est pas impossible d'imaginer aussi dans des locaux polyvalents (par exemple : coin informatique ou coin bibliothèque dans un espace polyvalent).

- Sport / fitness / gym / danse / zumba / yoga / relaxation / etc.
Besoins spécifiques : mur avec miroir, ainsi que vestiaires, douches
- Cours d'informatique / rédaction d'un journal de quartier / espace de travail pour associations
Besoins spécifiques : ordinateurs, imprimantes, etc.
- Bibliothèque
Besoin spécifique : rangements livres
- **A** Espace garderie pendant certaines activités
Besoins : aménagement et matériel spécifiques
- Dépose d'objets à donner (à imaginer éventuellement en lien avec activités bricolage et réparation)
Contrainte : encombrement

Activités nécessitant a priori des locaux spécifiques

- **A** Accueil (*cf. atelier convivialité*)
- **A** Restauration / cafétéria y compris midi et dimanche pour seniors ; à noter : l'espace repas doit pouvoir être rendu polyvalent (*cf. atelier convivialité*)
- Usage d'une cuisine pour cours, ateliers, anniversaires, fêtes (*cf. atelier convivialité*)
- Concerts / théâtre / chant / contes / cours de musique / répétitions etc. ; d'où insonorisation nécessaire (*cf. atelier convivialité*)
- **A** Activités créatrices telles que poterie, sculpture, couture, tricot, bijoux, etc. / bricolage et réparation avec mise à disposition d'outils
- **A** Rencontres-activités jeunes adultes dans un espace en autogestion
- **A** Vestiaire / local poussettes et outils-matériel en usage partagé (*cf. atelier convivialité*)
- Activités administratives liées au fonctionnement de la maison de quartier (*cf. atelier convivialité*)
- À noter : il n'est pas jugé nécessaire de disposer d'un espace spécifique pour les adolescents – ce qui diffère de ce qui ressort de l'atelier convivialité

Récapitulation des attentes en matière d'accès direct depuis l'extérieur

- **A** ccès direct vers espace d'accueil
- **A** ccès direct vers espace restauration / cafétéria
- **A** ccès direct vers espace pour activités créatrices / bricolage et réparation
- **A** ccès direct vers salle pour locations à des associations ou lors d'anniversaires, de fêtes, etc.
- **A** ccès direct vers espace vestiaire / poussettes / outils-matériel en usage partagé
- **A** ccès direct vers espace autogéré jeunes adultes
- **A** ccès direct vers espace garderie

Attentes concernant la zone extérieure immédiatement attenante à la maison de quartier

En complément de certains espaces intérieurs

- Terrasse et couvert en lien avec l'espace restauration-caféteria (*cf. atelier convivialité*)
- Tables et chaises à proximité du local pour les activités créatrices
- Accès pour personnes à mobilité réduite
- Stationnement vélos
- Accès véhicules pour la livraison

Contre la façade de la maison de quartier

- Accessibles de dehors : armoires de stockage et évier avec eau chaude pour la vaisselle (*cf. atelier convivialité*)
- Mur de grimpe
- Tyrolienne
- Façade pour projeter des films (ciné-transat)
- Scène adossée à la façade pour concerts de plein-air et bals

Autres éléments proches de la maison de quartier

- Jardin collectif avec lieu de stockage, buissons de baies
- Lieu de rendez-vous pour visites, excursions, promenades
- Ping-pong
- Place de pique-nique avec tables fixes et couvert, possibilité de barbecue et arrivée d'eau
- Poubelles (tri sélectif)
- WC en accès semi-public

Publics et temporalité des activités (les éléments restitués constituent une base indicative : faute de temps, la réflexion n'est pas allée jusqu'à son terme)

Différents types d'utilisateurs

- Enfants, adolescents, jeunes adultes, adultes, seniors, locataires de salles (associations ou autres)

Les activités selon les tranches horaires

Matin

- Rencontre parents-enfants, cours (en salle polyvalente)
- Activités adultes-seniors, par exemple ateliers couture, poterie (espaces spécifiques)

Midi

- Activités restauration, **a priori dans 2 espaces** :
Repas : d'une part pour 60 élèves âgés de 11 à 12 ans, d'autre part pour des habitants du quartier ;
durant leur présence à midi, les élèves doivent aussi pouvoir aller se détendre et jouer

Après-midi

- Cours, activités adultes-seniors

Fin d'après-midi, soir, **attention aux cohabitations**

- Activités adolescents
- Cours, rencontres, ateliers d'échange de savoir, conférences, etc.
- Répétitions musique et spectacles

Les activités s'étendant sur toute la journée et en week-end

- Cafétéria, bibliothèque

Les activités du week-end

- Locations, bricolage

À noter à propos des locations

- Les locations se font en fonction des disponibilités. Elles peuvent se tenir en semaine comme le week-end. À titre d'exemple : le club de Scrabble de la Blécherette loue actuellement une salle un après-midi et une soirée durant les jours de semaine, cela tout au long de l'année.

Autres remarques des participants à l'atelier

- Pour les participants à l'atelier, il est important que la maison de quartier soit « **vivante et ouverte** », qu'elle propose des « **activités pour tout le monde** » et autant pour « **apprendre** » que pour « **faire** ». Pour les personnes âgées, il faut « **prévoir des activités le dimanche ou assurer l'ouverture de la cafétéria** » car dans le quartier « **tout est fermé ce jour-là** ». S'il y a des camps de foot pour les garçons, « **pour les filles et les seniors, il n'y a rien pour bouger** ». Attention, « **il ne faut pas que les prix demandés pour les locations soient trop hauts** », ce qui est le cas dans la maison de quartier de Chailly. Par ailleurs, attention aussi aux « **horaires des transports publics lors des fêtes en soirée** ».

Souhaits et besoins récoltés dans le quartier par l'équipe d'animation

Ce qu'ont dit les enfants

- Les activités qu'ils souhaitent faire dans la maison de quartier sont nombreuses : des « **bricolages** », « **danse** », « **cinéma** », « **ateliers cuisine** », « **du sport** », « **jouer à des jeux** », « **faire la fête (...) dans une salle avec une boule disco** », « **faire du cirque** », « **grimper** », « **faire une radio avec les enfants et les mamans** », « **écouter de la musique** », ... Pouvoir jouer au « **baby foot** » et au « **ping-pong** ». Ce qui est également ressorti est d'avoir des espaces d'échange de savoir, « **apprendre le tricot** », « **apprendre à faire des bricolages** », ... mais également d'échange de « **livres** », de « **jouets** », ...

Ce qu'ont dit les adolescents

- Pour les adolescents ce qui semble important c'est un espace qui leur est dédié, où ils peuvent se retrouver entre amis avec « **des canapés confortables, des jeux de sociétés, des jeux libres (« baby foot », « tables de ping-pong », « billard »)**, où ils peuvent « **écouter de la musique** ». Un endroit « **ouvert sur le parc** », « **proche de la cuisine et du bar** ». Ils n'ont pas envie d'avoir le sentiment d'être « séquestrés » dans une salle au sous-sol.

Ce qu'ont dit les mamans

- Pour les mamans ce qui est ressorti principalement, c'est le « **bien-être** » en ayant « **un lieu pour se retrouver** » entre elles, pour se faire du bien et également que l'on « **pense aux bébés** ». Les idées et les envies sont de « **pouvoir se faire masser** », d'avoir une permanence avec une « **coiffeuse** », d'avoir un endroit où « **boire un café entre mamans** ». L'idée d'un espace de restauration « **où l'on pourrait partager un repas serait une bonne idée quand on n'aurait pas le temps de faire à manger à la maison** ». Au niveau des infrastructures, elles ont émis l'idée de « **balançoires pour les bébés** » et d'un espace pour pouvoir changer les bébés, ainsi que « **d'espace poussettes** » qui souvent manquent. Des enfants du quartier ont également souhaité que leurs parents aient des espaces calmes où se retrouver mais également « **d'installer des bancs confortables et couverts pour les parents quand ils surveillent les enfants** ».

L'atelier porte sur les espaces qui joueront un rôle clé dans la maison de quartier. Ces espaces accueillent les activités incontournables de type accueil, repas, etc. La discussion vise à préciser leurs particularités, ainsi que les rapports de proximité et les circulations entre eux.

À noter

À la demande de la Ville, les besoins des écoles et d'accueil de jour pouvant être assurés par la maison de quartier ont fait l'objet d'une évaluation par les services communaux concernés (SAJE et SEPS). En préalable aux ateliers du 25.09, cette évaluation a été communiquée pour information au Collectif pour la future Maison de quartier. Les besoins recensés concernent la prise en charge d'élèves pour les repas de midi durant la semaine, ainsi que quelques réunions scolaires annuelles nécessitant un espace de type aula – étant entendu que cet espace devrait aussi pouvoir servir de salle de spectacle de quartier. En tant qu'éléments utiles à la compréhension des enjeux discutés dans le cadre de l'atelier, les besoins des écoles et d'accueil de jour sont explicitement indiqués dans la restitution qui suit.

Afin d'assurer un inventaire des besoins aussi exhaustif que possible, le Collectif pour la future Maison de quartier a demandé à l'équipe d'animation du Centre socioculturel des Bossons – Plaines-du-Loup de préciser, en fonction de leurs compétences métier, ce que devraient être les espaces d'administration et d'intendance. Pour pouvoir se consacrer aux tâches d'accueil et d'encadrement durant la journée du 25.09, l'équipe d'animation a transmis son évaluation avant cette date, sous la forme d'un document écrit. Selon le principe retenu pour les besoins des écoles et d'accueil de jour, les éléments clés du document de l'équipe d'animation sont également restitués ci-dessous (le document complet constitue l'annexe 4).

À la place de jeux de Bois-Gentil, durant les semaines précédant la journée du 25.09, l'équipe d'animation a proposé plusieurs ateliers créatifs en lien avec la démarche participative. Grâce à cette activité sur le terrain, les personnes passant par là – dont les enfants – ont eu l'occasion de s'exprimer. Leurs souhaits et besoins quant aux espaces clés sont restitués en fin de chapitre.

L'accueil, un espace très important

Éléments à noter en particulier

- Il est important de sentir un espace convivial, accueillant, ouvert / proche de l'extérieur (entrée vitrée) et où l'on peut aussi, par exemple : venir juste boire un café, voir du monde, échanger sur ce qu'il se passe dans le quartier, s'attarder.
- La mixité du quartier doit avoir toute sa place dans la maison. Certaines personnes âgées ne viennent pas car elles pensent que les maisons de quartier sont uniquement destinées aux jeunes ou à ceux qui font des activités ; l'accueil – qui est la carte de visite de la maison – doit donc être attirant pour tous : les personnes âgées, les enfants, les jeunes, les adultes.
Par rapport à ces différents publics, l'accueil peut comprendre des sous-espaces (par exemple un emplacement un peu à part avec un baby-foot pour les adolescents), mais toujours au sein du seul et même espace global d'accueil.
- L'extérieur doit aussi permettre de mélanger les populations, par exemple via une terrasse ou une tonnelle également utilisables s'il ne fait pas beau. À noter : à la maison de quartier de la Pontaise, il y a une baie vitrée au fond de l'espace d'accueil qui permet de profiter de la lumière même quand il fait froid.
- Les murs sont importants pour pouvoir accrocher des choses réalisées par les habitants – cela aussi bien dans l'espace d'accueil que dans les autres espaces.

Points positifs de l'accueil de la Cabane des Bossons, à reprendre dans la future maison de quartier

- L'espace est généreux sans empêcher de voir d'un seul coup d'œil tout ce qu'il y a : le baby-foot, le canapé, les livres, etc.

- Le comptoir de la cuisine ouverte est à la bonne hauteur : il ne fait pas barrière et incite à la convivialité. Ce n'est pas le cas à la maison de quartier de Chailly (cf. annexe 6) où l'esthétique est belle, où des baies vitrées donnent sur l'extérieur, mais où le comptoir est trop haut, ce qui crée une distance entre ceux qui sont derrière le comptoir et le public.

C'est important de voir quelqu'un en entrant et de trouver de l'information

- C'est important de voir quelqu'un en entrant, qu'il y ait quelqu'un à l'accueil. Cela manque par exemple à la Pontaise. Néanmoins, les habitants doivent aussi pouvoir se sentir à l'aise s'il n'y a pas d'animateur, ou de personnel présent.
- Le personnel de la maison de quartier devrait être en mesure de renseigner sur tout ce qu'il se passe dans le quartier et pas seulement dans la maison (à la Pontaise, sur le panneau d'affichage extérieur, ne se trouve que l'information sur ce qui se passe dans la maison, alors qu'il faudrait afficher tout ce qu'il se passe dans le quartier.
- Les informations sur ce qu'il se passe dans la maison et dans le quartier doivent être disséminés partout dans le quartier et pas uniquement dans la maison de quartier.

Les locaux pour les besoins administratifs et l'intendance

Ce qu'ont dit les participants à l'atelier

- Le bureau des animateurs doit être proche de l'accueil, visible quand on arrive et facilement accessible pour demander de l'information. Un seul bureau pour l'ensemble des animateurs, pas de bureau fermé pour le responsable.
- Un bureau collectif pour les associations utilisatrices de la maison de quartier serait souhaitable, avec des armoires pour les associations, des postes de travail équipés d'ordinateurs et accès à l'imprimante/ photocopieuse de la maison de quartier.
- Il faudrait aussi une secrétaire pour la Maison de Quartier.
- Il faut aussi un espace vestiaire pour les personnes qui fréquentent la maison.

Les besoins concrets recensés par l'équipe d'animation (l'annexe 4 donne davantage de détails et précise les valeurs, l'état d'esprit et l'ambiance contribuant à faire vivre l'animation socioculturelle dans la maison de quartier)

- Espaces d'administration nécessaires = bureau "animateurs" dévolu à la gestion et au secrétariat de la MQ (40m²) ; espace "animateurs" pour discussions nécessitant de l'intimité (20m²) => surface totale 60m², auxquels devra s'ajouter un espace administratif (surface à définir) pour les probables partenaires.
- Espace d'affichage avec dégagement pour une table sur laquelle déposer des documents d'infos : à prévoir dans l'espace d'accueil du public.
- Espaces vestiaire et intendance = vestiaire fermé à clé avec des casiers, penderie, local poussettes (30m²) ; locaux pour le matériel d'entretien (20m²) ; local pour outillages et matériel électrique (20m²) ; local pour les petits rangements animations (45m²) ; local pour les gros rangements animations (60 m²) => surface totale 175m².
- Espaces donnant sur l'extérieur : espace pouvant être fermé, avec eau chaude et 2 grands éviers type « buanderie » ; à côté de l'évier un plan de travail et des étagères à fixer contre la façade du bâtiment pour poser du matériel cuisine ; dépôt fermé pour tables extérieures, chaises longues, parasols, triporteurs, vélos, charrette, chaudrons, réchauds gaz, barbecue, matériel extérieurs encombrants (50 m²).

Les espaces restauration et cuisine

Ce que les participants à l'atelier ont dit de l'espace restauration

- Quand il n'y a personne qui mange, la salle pourrait être utilisée pour des activités, des séances, etc. Les tables sont laissées en permanence, mais si besoin, on doit pouvoir les ranger (importance de la qualité du mobilier choisi). Il faut donc prévoir un coin de rangement pour les tables et chaises.

- Usage de l'espace restauration en soirée : à la Cabane des Bossons, les repas en soirée doivent finir à 22h, ce qui est dommage ; d'où l'importance de l'emplacement de la (des) salle(s) de restauration dans la maison et de l'insonorisation (à la maison de quartier de la Pontaise, il est possible de mettre de la musique jusqu'à tard).
- En termes de publics, parallèlement aux enfants qui seront accueillis à midi, il faudrait que les personnes du quartier, âgées, seules ou en convalescence puissent aussi venir.

Ce que les participants à l'atelier ont dit de la cuisine (sachant que 60 enfants doivent être accueillis les midis de semaine et que seule une cuisine de régénération est prévue, c'est-à-dire une cuisine destinée à réchauffer des plats préparés ailleurs)

- Importance de faire la cuisine sur place pour que ce soit meilleur pour les enfants. Si le repas arrive tout prêt, les enfants voient arriver des « bacs » : ce n'est pas de la « vraie » cuisine ! Le fait de préparer sur place permet aux odeurs de se diffuser et d'arriver jusqu'aux enfants, les cuisiniers peuvent aller à leur rencontre. À la garderie des Bergières, par exemple, il y a une cuisine en sous-sol avec de grands bacs aromatiques préparés par les enfants. Le bruit, les gestes de la cuisine, ça permet de créer des liens.
- Par ailleurs, il faut disposer des installations permettant de faire des ateliers cuisine pendant les vacances ou les mercredis après-midi. Et il est essentiel que les personnes du quartier ou les associations puissent louer la cuisine, ainsi que du matériel (vaisselle, etc.) pour des fêtes privées. La cuisine doit pouvoir être utilisée par Monsieur/Madame Tout le monde. S'il faut installer une cuisine professionnelle avec pare-feu compte tenu du nombre d'assiettes servies à la journée, il sera important de disposer d'une solution à deux cuisines : une semi-professionnelle en plus de la professionnelle.

Les besoins indiqués par le SAJE pour l'accueil des 60 enfants de 11 à 12 ans (7-8P)

- Espaces nécessaires = salle à manger-réfectoire (100m² y compris équipement cuisine) ; espace d'accueil pour jeux et repos (80m²) ; espace vestiaire avec rangement-casiers (15m²) ; espaces WC et logistique (30m² en plusieurs locaux) ; bureau (15m²) ; autres espaces partagés à convenir (environ 60m² pour coin bibliothèque/lecture, ateliers, etc.) = > estimation surface totale: 300m². Utilisation: du lundi au vendredi.
Horaire pour mise en place/repas/rangement des repas : 11h00-14h30. Eventuellement (si accord avec la FASL), accueil parascolaire 7-8P entre 7h30 et 8h30, ainsi qu'entre 17h30 et 18h30.

La salle de spectacle de quartier / ponctuellement aula scolaire

Ce qu'ont dit les participants à l'atelier

- Utilisation pour : spectacles musique et théâtre, sport, projections, expositions, contes, assemblées générales, bals et thés dansants, une école de cirque, des divertissements pour les EMS, etc.
- La salle devrait pouvoir être louée à des associations ou à des privés.
- Il faudrait des gradins rétractables, ainsi que des parois mobiles pour diviser l'espace et disposer d'un lieu plus intimiste : pour des activités intergénérationnelles ou des spectacles de contes.
- Il est important de faire appel à des professionnels pour imaginer les fonctionnalités et les usages de la salle aux côtés des architectes : sonorisation, insonorisation, acoustique, etc. L'équipement doit pouvoir être utilisé par des non-professionnels : donc pas trop compliqué à faire fonctionner.
- Penser au vestiaire spectateurs, aux rangements et aux loges pour les artistes. En cas d'éclairage naturel, penser à des rideaux obscurcissants.

Les besoins scolaires indiqués par le SEPS

- Une aula scolaire pour 200 personnes (nombre correspondant aux besoins des écoles du PPA 1).
- Estimation surface totale : 285m² (225m² + scène 60m², cf. aula du collège d'Entre-Bois).
- Besoins en tant qu'aula pour les écoles : 5 manifs/an, le reste du temps l'usage est ouvert à tous (salle de quartier, scolaires et privés).

La salle ados

- Il serait utile de disposer d'une salle spécifique pour les adolescents, qui leur permette d'afficher leurs posters, de laisser leur affaires/matériel. Attention : à Chailly, la salle est au sous-sol, c'est pour cela que les ados n'y vont pas (cf. annexe 6). Discussion autour du fait de mettre à disposition ou non du wifi – les avis étant divergents, la question n'est pas tranchée.
- La salle devrait être disponible tout le temps, par exemple jusqu'à 19h tous les jours et jusqu'à 22h deux fois par semaine.
- Elle devrait être accessible via l'entrée principale pour ne pas trop les isoler.
- À noter : sur le besoin d'une salle ados, tout le monde n'arrive pas à la même conclusion ; pour les participants à l'atelier activités, une salle spécifique n'est pas nécessaire, alors que les participants à l'atelier convivialité sont de l'avis opposé.

Souhaits et besoins récoltés dans le quartier par l'équipe d'animation

Ce qu'ont dit les enfants

- L'accueil et l'ambiance. Ce qui ressorti c'est le souhait d'un lieu « **coloré** », « **multicolore** » avec « **des peintures** », « **dessins** », « **portraits, photos** », ... accrochés aux murs dans des cadres. La convivialité c'est également l'importance de la porte d'entrée avec « **un panneau où il est inscrit « bienvenue à tous »** » que tous se sentent acceptés. Certains enfants pensent que l'espace d'accueil doit être « **grand et lumineux** », et que la « **cuisine doit être visible** » car c'est « **très important la cuisine c'est le plus important dans une maison** ». Concernant le mobilier, les enfants souhaitent des « **canapés** », « **des chaises à bascule** », de « **grandes tables** », « **des plantes, des fleurs** », ...
- L'espace cuisine. C'est une activité, un lieu qui paraît essentiel pour les enfants : « **pour se faire plaisir il faut manger de bonnes choses** ». Ils nous ont parlé de « **restaurant** », de « **partager un repas ensemble** » et de « **convivialité autour d'une table** ». Une fille du quartier nous a également suggéré un endroit où l'on « **pourrait manger par terre, comme en Algérie** ». De plus l'idée d'un restaurant avec un cuisinier semble une bonne idée car « **si on avait un cuisinier on pourrait faire de bonnes choses et apprendre de nouvelles recettes** ».

Ce qu'a écrit Madame FG (courriel reçu le 22.09)

- [...] A la base, je souhaite créer une maison d'aide et de partage, mais l'idée d'incorporer cela en une maison de quartier m'interpelle car notre monde a grand besoin de retrouver des élans d'humanité entre chacun, que ce soit nos proches ou voisins. Ainsi, j'ai l'espoir d'un lieu où les gens puissent venir demander l'aide dont ils ont besoin sans se sentir obligé de répondre à des critères ou de devoir faire partie d'un groupe. Les aides seraient de toutes sortes : d'aller faire des courses si la personne est malade ; sortir le chien ; aider à écrire une lettre ; conseiller avec respect de l'autre ; des aides pour les repas, plateaux repas ou des dons d'aliments non utilisés mais sains ; des conseils de tricot ou autre ; réparations de petits travaux etc. Le tout serait accueilli sous forme d'échange de services ... Donc la personne demandant une aide quelle qu'elle soit recevra cette aide et aura la possibilité à son tour d'offrir une aide, un service... L'échange ainsi entre voisins, habitants sera favorisé et par de petits gestes pourra peu à peu répandre beaucoup de chaleur en des êtres souvent à part, n'osant pas ou se sentant autre alors qu'au-fond nous sommes tous liés. Ainsi voilà mon idée d'aide et de partage entre tous pour recréer nos liens d'humanité ! Cette idée n'est peut-être pas compatible à votre projet mais je voulais la partager avec vous.

A T E L I E R P A R C

L'atelier vise à préciser :

- les attentes en termes de jeux, coins repos, activités de délasserment, accueil d'événements collectifs ;
- les attentes concernant les éléments végétaux, ainsi que l'eau ;
- les attentes concernant directement ou indirectement les animaux.

Le début de l'atelier se déroule sur le périmètre où sera créé le parc. Pour se faire une représentation des éléments déjà définis dans le cadre du projet d'écoquartier, les participants se réfèrent aux documents préparés par la Ville (cf. annexe 1).

À noter

Certaines idées énoncées concernent des espaces situés au-delà du parc. Ces idées sont néanmoins conservées et figurent dans la restitution ci-dessous. Quant aux propositions pour les abords immédiats de la maison de quartier, elles sont présentées dans le chapitre relatif à l'atelier activités.

À la place de jeux de Bois-Gentil, durant les semaines précédant la journée du 25.09, l'équipe d'animation a proposé plusieurs ateliers créatifs en lien avec la démarche participative. Grâce à cette activité sur le terrain, les enfants et adolescents passant par là ont eu l'occasion de s'exprimer. Leurs souhaits et besoins quant au parc sont restitués en fin de chapitre.

Dans le parc

Éléments naturels et cheminement Nord-Sud

- Générer le sentiment d'espace, favoriser les grands espaces, mais pas trop de gazon
- Prairie naturelle fleurie – fleurs (20% écologiques)
- Arbres fruitiers/verger dans la proximité de la maison de quartier (pommier, poirier, cerisier, noyer, châtaignier) ; les arbres sont plantés par les écoliers ; lorsque c'est la saison, la récolte se fait collectivement et donne lieu à une fête annuelle ; au pied des fruitiers, laisser les herbes hautes (prairies fleuries)
- Une zone ombragée-forêt peut être envisagée en bordure
- Axe central piétonnier Nord-Sud (sans vélo) bordé d'un parcours d'eau parallèle ou d'une fontaine (de l'eau pour les enfants)
- Sensation de sécurité quand on se déplace à pied la nuit : cheminements éclairés

Activités et installations

- Bancs à l'ombre et au soleil
- Pour ne pas compromettre les grands espaces, l'aménagement « sports pour tous » doit être minime : pour jouer au ballon, 4 arbres plantés servant de buts de foot (donc pas d'équipement dédié) ; on peut imaginer un playground sur un côté du parc (skatepark, roller) et un parcours de course sur le pourtour extérieur du parc (cf. aussi idée de parcours dans l'ensemble du quartier à la rubrique de la page suivante « au-delà du parc, dans le quartier »)

Autres remarques

- Le parc devra avoir un nom et inviter à la visite ; il devra être respecté / pousser au respect
- En résumé, le parc = une zone à l'anglaise + une zone marais + une zone activité

En bordure Nord du parc

- Sur la traversée Est-Ouest longeant les immeubles : une surface pavée multifonctionnelle pour accueillir des stands, caravanes, food-trucks, festivals, marchés artisanaux, brocantes, etc.
Besoins : eau et électricité

Lieu d'implantation de la maison de quartier

- Après avoir pesé les pous et les contres, la maison à plus de raisons d'être près de l'avenue des Plaines-du-Loup (bruit généré moins impactant pour le voisinage / bonne proximité avec les transports publics)
- Les éléments à prévoir dans les abords de la maison figurent dans le chapitre consacré à l'atelier activités, à la rubrique « attentes concernant la zone extérieure immédiatement attenante à la maison de quartier »

Animaux

- Chiens en laisse autorisés, sacs à crottes mais pas d'aire canine
- Pour les enfants : contact avec la basse-cour (poulailler, lapins)
- Ruches (sur les toits ?)

Au-delà du parc, dans le quartier

- Parcours de jogging traversant les différents quartiers, genre Vita, avec engins de work-out aussi pour 3^{ème} âge
- Conserver un maximum d'arbres majeurs sur tout le périmètre qui accueillera l'écoquartier, notamment les arbres qui bordent l'actuelle allée Est-Ouest entre les terrains de foot
- À la cabane des Bossons : ne pas détruire le terrain de boules / pétanque
- Planter un sapin à décorer à Noël, pas dans le parc mais à un endroit stratégique au cœur des habitations ou vers la maison de quartier

Souhaits et besoins récoltés dans le quartier par l'équipe d'animation

Ce qu'ont dit les enfants

- Dans les entretiens, l'idée qui ressort majoritairement parmi les enfants, c'est l'envie d'espace de jeux, intérieur comme extérieur. Ils souhaitent un espace où ils peuvent « **jouer librement** » avec « **des jeux libres mis à disposition** ». Il y a également une très forte envie de « **terrains de jeux** » dans le parc, avec de « **grands jeux** », plus « **spectaculaires** », où ils peuvent : « **grimper** », faire de la « **tyrolienne** », avec de grandes balançoires « **comme dans les attractions** », faire de « **l'accrobranche** », un grand toboggan, ...

Ce qu'ont dit les adolescents

- « **Le parc est un espace important** », il doit avoir un « **espace multisports** », avec des « **paniers de basket** » et des « **infrastructures fixes** » pour « **faire du fitness, de la musculation** ». Le souhait pour le parc c'est également « **d'avoir du matériel à disposition pour pouvoir jouer, faire du sport** » (comme des balles, des raquettes ...), « **dans des armoires avec un système de badges** », ainsi qu'un « **point d'eau potable et des toilettes.** »

Le but de l'atelier est de parler des relations possibles entre la future maison de quartier et les projets à vocation socioculturelle portés par les investisseurs de la première étape de réalisation de l'écoquartier des Plaines-du-Loup. Il est important d'évoquer les synergies éventuelles, dans la mesure où elles pourraient avoir une influence sur le dimensionnement, tant de la maison de quartier que des infrastructures prévues par les investisseurs pour leurs projets. La discussion doit apporter de la transparence et permettre de formuler précisément les questions en suspens.

L'objectif de l'atelier est aussi de préciser les besoins des associations en matière de salles à louer, leurs attentes à l'égard de la future maison de quartier, ainsi que ce qu'elles sont éventuellement en mesure de lui apporter. Concernant l'offre existante de salles à louer dans la proximité des Plaines-du-Loup, un document présente l'état de situation actuel (cf. annexe 2).

À noter

Les projets à vocation socioculturelle portés par les investisseurs des Plaines-du-Loup sont connus de la Ville, mais n'ont jusqu'ici fait l'objet d'aucune communication publique. Parmi les investisseurs, les coopératives d'habitants ont toutefois informé le Collectif pour la future Maison de quartier de ce qu'elles planifiaient (rencontre du 29 août 2016 au Centre de quartier des Bossons – Plaines-du-Loup).

Selon des conditions restant à préciser, la majeure partie des projets socioculturels envisagés par les coopératives devraient profiter, tant à leurs membres qu'aux habitants du quartier. La liste ci-après énumère différents projets de coopératives. Ces projets étant encore en cours d'étude, la liste renvoie à des intentions et n'a donc qu'une valeur indicative :

- *Locaux pour l'accueil d'activités musicales et de répétitions pour le théâtre, le yoga ; espace de développement artistique ; espaces communautaires et de rencontre ; espaces de co-working ; ludothèque ; atelier vélo ; salle de spectacle ; café social.*

Permettre des synergies entre des lieux décentralisés

Centralisation ou décentralisation ?

- Par rapport aux projets à vocation socioculturelle portés par les investisseurs des Plaines-du-Loup, la future maison de quartier crée une situation de mise en concurrence. Or, si l'offre devait être centralisée dans la maison de quartier au détriment des autres projets, où serait la plus-value ?
- Disposer d'une offre décentralisée apparaît comme une richesse. En termes d'infrastructures, il y a un besoin de salles éparpillées dans le futur écoquartier.
- Le défi est donc d'éviter de multiplier les choses identiques (investissements inutiles). Mais la question se pose de savoir comment permettre une réflexion commune pour éviter les doublons, puis comment procéder pour arriver à une mise en réseau.

Que construire, quels besoins ?

- Une partie de la discussion porte sur la « chose communautaire » et la question soulevée est de savoir comment définir ce qui a du sens, ce qu'il faut construire dans cette perspective.
- Une réflexion commune est nécessaire afin de préciser le quoi (que construire ?), le comment faire (être soutenu) et le comment faciliter l'ouverture et le partage des espaces.

Quels enjeux financiers et effets induits ?

- La réalisation d'infrastructures à vocation socioculturelle par des investisseurs des Plaines-du-Loup pose une question de financement. Si, pour éviter des doublons, le programme de la maison de quartier était réduit et permettait ainsi une diminution du coût de la construction, il paraîtrait logique d'étudier un soutien aux projets tiers ayant permis l'allègement du programme initial de la maison de quartier. La question se pose notamment pour la salle de spectacle prévue dans la maison de quartier – cette salle correspondant à des besoins auxquels pourrait aussi répondre le

projet d'une des coopératives d'habitants. Par rapport à ce type de situation, et par rapport à la rumeur selon laquelle la Ville aurait diminué le budget de construction de la maison de quartier sans intention de soutenir les tiers, les réactions des coopératives d'habitants sont vives et elles désirent le faire savoir : les coopératives ont-elles à supporter le coût des infrastructures liées à la convivialité et à la cohésion sociale, sous prétexte que c'est leur crédo ?

- Autre question sensible. Jusqu'ici les coopératives ont pensé leurs projets sans forcément préciser tous les aspects de l'ouverture aux habitants du quartier. Les coopératives vont-elles devoir traiter les bénéficiaires de leurs infrastructures de manière différente s'ils font partie de leurs membres ou s'ils habitent un lieu qui n'a pas participé à la construction ? Les habitants-usagers externes devraient-ils être identifiés et payer ? D'où le risque de traiter certains usagers en leur donnant le sentiment d'être « étranger », alors que le but initial est à l'opposé.
- Le système de financement à imaginer devrait donc engager tous les partenaires, y compris les investisseurs privés qui ne voudraient pas contribuer aux coûts bien que l'offre socioculturelle globale bénéficiera aussi à leurs locataires. Le besoin d'innover en matière de financement des activités socioculturelles décentralisées semble impératif.

Assurer une gestion participative et imaginer une coordination à l'échelle du quartier

Comment se prennent les décisions au sein d'une maison de quartier ?

- Pour le club « Scrabble de la Blécherette » (cf. annexe 5), il est essentiel que les décisions concernant les équipements et activités de la future maison de quartier puissent être prises de manière participative : les associations et habitants du quartier veulent avoir leur mot à dire. En écho à cette remarque, il est rappelé que le fonctionnement d'une maison de quartier repose sur une association qui détermine les orientations en concertation avec les animateurs socioculturels. Ces derniers veillent à la mise en œuvre des options voulues par l'association et accompagnent les bénévoles qui s'impliquent dans la réalisation des activités. Étant donné que l'association sur laquelle s'appuie la maison de quartier est ouverte aux habitants et partenaires associatifs intéressés, le modèle de fonctionnement permet en principe les prises de décision participatives.

Qui s'occuperait de la location de salles dans l'hypothèse d'une mise en réseau au niveau du quartier ?

- Dans le cadre de leurs tâches, les animateurs assurent généralement le travail administratif lié aux locations de salles. Toutefois, dans la perspective d'une mise en réseau de salles décentralisées dans le quartier et afin que les animateurs aient plus de disponibilité pour leur travail de terrain, il serait pertinent de libérer les animateurs de cette tâche. Cette proposition fait écho à la situation observée à la maison de quartier de Chailly, où l'équipe d'animateurs voit son travail socioculturel de plus en plus compromis par l'importance du temps requis par la gestion des locations (cf. annexe 6).
- Pourquoi ne pas confier la gestion des locations à la conciergerie ? Pour aller plus loin, il faudrait étudier les synergies possibles entre conciergeries, au-delà de la seule maison de quartier.

Accorder plus de temps à la réflexion et mettre en place un processus

Il faut retarder le lancement du mandat d'étude parallèle « maison de quartier »

- De l'avis général, la finalisation en 2016 d'un cahier des charges pour la maison de quartier serait prématurée. Les investisseurs des Plaines-du-Loup ont encore besoin de temps pour développer leurs projets et mener les discussions relatives aux synergies avec la maison de quartier – ces synergies ayant une influence directe sur le cahier des charges à établir. Il paraît essentiel de garder une marge de manœuvre sur le timing afin de pouvoir prendre le temps de moduler.

Il faut qu'une vue d'ensemble des projets en cours soit possible

- Compte tenu de toutes les démarches qui ont lieu en parallèle, une vue d'ensemble manque. Il est nécessaire de faire le point sur les connaissances actuelles, sur les besoins d'un quartier de cette

taille, les envies et les possibilités de réalisation. Étant donné que les investisseurs ont dû soumettre des projets détaillés, la Ville a en main des données qui devraient permettre d'élaborer cette vue d'ensemble et d'en discuter ensemble.

- Il est relevé que les informations dont dispose la Ville consistent davantage en intentions qu'en données définitives. La Ville a néanmoins une vision d'ensemble qui fait totalement défaut aux autres acteurs. Et, faute de cette vision, ces acteurs ne peuvent confronter leurs propositions les unes avec les autres.
- Afin de savoir de manière transparente qui fait quoi, une plateforme accessible à chacun serait utile. Il est proposé que les coopératives membres de la « plateforme d'échange des coopératives d'habitants pour les écoquartiers » (PECHE) lancent cette démarche de manière commune.

Priorité des priorités : la mise en place d'un processus pour les échanges entre les parties prenantes

- La mise en place d'un processus de discussion est urgente et prime sur toute autre démarche. C'est une étape *sine qua non* pour la suite des opérations. Des échanges menés de manière itérative, devront permettre de faire émerger une image plus claire, afin que chacun puisse se positionner en fonction de la situation globale.
- Dans chaque pièce urbaine, les investisseurs sont regroupés en société simple et réfléchissent aux possibilités et conditions de mutualisation des infrastructures. Pourquoi ne pas imaginer une « société simple enjeux socioculturels » à l'échelle du quartier, afin d'élaborer un projet répondant à ce type de besoins et dont tous les investisseurs et autres acteurs pourraient « tomber amoureux » ?

QUESTIONNAIRE IDENTITÉ

Directement ou indirectement, le questionnaire renvoie à l'identité et à l'appropriation de la maison de quartier. Il s'intéresse aussi au devenir d'un bâtiment particulier du périmètre : la « Maison du Gendarme » (cf. photos de l'annexe 3). Le questionnaire est distribué à l'ensemble de personnes prenant part à la journée ; il est rempli sur place et déposé dans une « boîte à idées » décorée par les enfants du quartier. Certaines questions font l'objet de retours notés sur d'autres supports.

À noter

Le questionnaire se compose de questions ouvertes et fermées. Ci-dessous, les réponses aux questions ouvertes sont résumées sous forme de points clés ou figurent en italique quand elles sont reprises in extenso.

1/ Propositions pour le nom de la maison de quartier – 63 retours

Information accompagnant l'appel à propositions :

- L'appellation « MAISON DE QUARTIER DU NORD » est actuellement utilisée par la Ville à titre provisoire. L'association des habitants du quartier – en cours de création – propose de nommer la future maison de quartier « MAISON DE QUARTIER DE LA BLÉCHERETTE ».

Dépouillement des propositions :

- 21 confirmations du nom « Maison de Quartier de la Blécherette »
- 4 confirmations du nom « Maison de Quartier du Nord »
- 13 variantes autour du LOUP et/ou des PLAINES, dont le commentaire :
« Eviter la Blécherette qui fait plus référence à un aéroport et à une sortie d'autoroute. Maison de quartier des « Plaines-du-Loup » ? C'est une route qui deviendra rue et traverse l'ensemble du périmètre. »
 - Maison du Loup
 - Maison de quartier du Loup
 - Maison de quartier des Plaines du Loup (x2)
 - Maison de quartier au cœur des Plaines du Loup
 - La Maison des Loups
 - La Maison des Plaines du Loup (x2)
 - La Maison des Plaines (x2)
 - Plaine du Loup
 - Plaines du Loup (x2)
- 14 propositions diverses :
 - Maison du bonheur partagé
 - La maison pour se retrouver
 - Chez nous
 - Maison du quartier d'en-haut
 - Maison du Bois Joli
 - La Maison au cœur du Nord
 - La Maison du Soleil
 - La Maison piscine
 - La Maison qu'on aime
 - La Maison de l'Amitié
 - Prairies (x2)
 - La Prairie
 - La Cabane
- 11 retours sans proposition

2.1/ Construction de la maison de quartier et prise en charge de travaux par les habitants– 51 retours

Contextualisation et question :

- Dans le cadre de la transformation de la Maison du Désert (nouvelle maison de quartier de Boisy), les habitants ont souhaité prendre en charge certains travaux de finition.
Faut-il appliquer ce principe et si oui, quels types de travaux pourraient être laissés à la responsabilité des habitants (peinture des murs, construction de mobilier intérieur ou extérieur, etc.) ?

Dépouillement des réponses :

- 45 oui à la prise en charge de travaux
Un des questionnaires retournés précise que les habitants pourraient assumer : « *une grande partie des aménagements intérieurs et extérieurs.* »
- 2 non
- 4 sans avis

2.2/ Participation à une réalisation artistique dans le cadre du pour-cent culturel – 58 retours

Contextualisation et question :

- Chaque construction publique doit s'accompagner d'une œuvre artistique.
Souhaiteriez-vous participer à une réalisation artistique commune et participative ?

Dépouillement des réponses :

- 39 oui
- 14 non
- 5 sans avis

3/ Maison du Gendarme – 51 retours

Contextualisation et question :

- La maison du Gendarme se trouve dans le périmètre du futur parc (cf. photos de l'annexe 3). La démolition de ce bâtiment sans intérêt architectural particulier est envisagée pour libérer de la place pour le parc du futur écoquartier. La valorisation du bâtiment pourrait être coûteuse, alors que les espaces intérieurs resteraient peu attractifs en raison de leurs dimensions réduites.
Faut-il conserver ce bâtiment et si oui, pour quel emploi ?

Dépouillement des réponses :

- 21 oui
Motifs indiqués sur les questionnaires : un espace où les gens pourraient s'exprimer / à conserver car appartient au quartier / l'âme du quartier / utile pour des cours et ateliers, un atelier vélo avec place de stationnement vélos-motos.
Un des retours précise que « *le cahier des charges devrait laisser libre choix aux concurrents de l'intégrer ou non dans leur projet, en les incitant à le faire. De bons architectes sauront intégrer l'existant dans un projet global.* »
Les participants à l'atelier parc, qui sont allés sur place et se sont montrés favorables au maintien du bâtiment, ont relevé les points clés suivants lors de la synthèse orale en fin de journée : seul souvenir du passé / conservation pour emploi complémentaire à la maison de quartier / entretien et gestion externalisés (autogestion) / pas de rénovation lourde.
- 16 non
- 12 sans avis

INFORMATIONS SUR LA PRÉPARATION, LA CONDUITE ET LA FRÉQUENTATION DE LA JOURNÉE DU 25.09

La forme de la démarche participative a été arrêtée au début de l'année 2016. Elle a fait l'objet d'un document transmis à la Ville en janvier (cf. annexe 7). Ce document a ensuite servi de référence tout au long de la mise en œuvre de la démarche.

Conformément à l'option définie dans le document de cadrage, un Collectif de personnes intéressées s'est constitué afin de préparer les ateliers et la journée du 25 septembre. Sur la trentaine de personnes qui s'est annoncée lors du lancement public de la démarche (29 avril 2016), une dizaine s'est particulièrement investie durant les mois de juin, juillet, août et septembre. La richesse du groupe tient notamment au fait qu'il réunit à la fois des habitants actuels des quartiers concernés et des personnes souhaitant vivre dans le futur écoquartier des Plaines-du-Loup.

Pour la journée du 25.09, quelques documents d'information ont été produits avec l'appui de la Ville : vues perspectives ; plans ; indications sur les données contraignantes s'appliquant au parc et à la maison de quartier ; informations sur la 1^{ère} étape de réalisation de l'écoquartier ; et statistiques sur le périmètre. Ce matériel d'information était affiché et consultable durant toute la journée (cf. annexe 1).

À propos de la préparation des ateliers – travail assuré par le Collectif

Afin de préparer au mieux les ateliers, le Collectif a souhaité s'informer le plus largement possible des enjeux à considérer dans le cadre du projet de maison de quartier. Les questions étudiées ont été les suivantes :

- En quoi consiste l'animation socioculturelle ; comment l'équipe d'animation du Centre des Bossons - Plaines-du-Loup voit-elle son travail ?
- Que peut nous apprendre la maison de quartier de Chailly (étant donné que la taille de la future maison de quartier pourrait être à peu près équivalente) ?
- Quelles sont les données déjà déterminées pour ce qui concerne les aspects architecturaux de la future maison de quartier et les aspects paysagers et naturels du parc ?
- Comment se gère une maison de quartier ; quels sont les prérogatives respectives de la FASL, des associations de quartier liées aux maisons, etc. ?
- Quels sont les projets à vocation socioculturelle portés par les coopératives d'habitants qui construiront aux Plaines-du-Loup ?
- Quelles thématiques mettre en discussion dans le cadre des ateliers ; quel déroulement prévoir pour la journée du 25.09 ; quelle logistique d'accueil mettre en place ; comment mobiliser au mieux les habitants actuels et futurs du périmètre concerné ; etc. ?

Les procès-verbaux des séances du Collectif rendent compte en détail de ce travail de murissement et de préparation. Ils sont consultables en tout temps sur www.bossons.ch/future-maison-de-quartier/.

Qui a pris en charge les ateliers et la conduite de la journée

Atelier Activités

- Animatrice et animateur : Marie Sansonnens et Christophe Lebourg
- Rapporteur : Valéry Beaud

Atelier Convivialité

- Animatrice et animateur : Véronique Biollay Kennedy et Daniel Kohlbrenner
- Rapporteuse : Laëtitia Terrier

Atelier Parc

- animateurs : Jean-Daniel Cruchaud et Pascal Paté
- Rapporteuse : Anick Courtois

Atelier Collaborations-Cohabitations

- Animatrices : Marie-France Hamou et Aline Christinat
- Rapporteuse : Sylviane Gosteli

Ateliers créatifs de la place de jeux de Bois-Gentil (durant les semaines précédant le 25 septembre)

- Animation : Silvana Annese, Hélène Ott et Christophe Lebourg
- Rapporteuse : Hélène Ott

Déroulement de la journée, accueil, préparation du repas offert au public, garde des enfants, photos

- Jérémie Schaeli, Silvana Annese, Hélène Ott, Sylvianne Henriot, Agostino Carnevale, Seble Wodajo, Rosa Quintas, Chanthly De Souza, Persilia da Silva, Johnny Janoyan, Silvia Rosato, Valérie Panizzieri, Giulia Carnevale, Raphael Nick

Quelle a été la fréquentation et qui a participé à la journée d'ateliers

La fréquentation totale s'est élevée à 80 personnes environ. Si certaines personnes n'ont été présentes que le matin ou l'après-midi, un bon nombre a néanmoins participé à la journée entière.

Se sont mobilisés en nombre à peu près équivalent : des habitants actuels du périmètre concerné et des personnes souhaitant s'installer dans le futur écoquartier des Plaines-du-Loup. Quelques autres personnes étaient également présentes par intérêt pour la démarche participative.

Parmi les différents groupes organisant actuellement des activités dans le Centre de quartier des Bossons – Plaines-du-Loup, les quatre suivants étaient représentés : l'Oreille qui parle (groupe des conteuses et conteurs du Canton de Vaud), le Café Santé du mardi (proposant des activités de gym en matinée), le club de Scrabble de la Blécherette, ainsi que le cours de yoga.

À noter : si les enfants et les adolescents n'étaient pas présents le 25.09, ils ont été approchés par l'équipe d'animation durant les semaines précédentes. Les retours recueillis dans le cadre des ateliers créatifs de la place de jeux Bois-Gentil ont donc pu être pris en compte et intégrés au document de restitution.

LISTE DES ANNEXES

À noter : les annexes ci-dessous sont regroupées dans un document distinct.

Annexe 1 :

- Information générale à disposition des participants le 25.09 :
Supports produits pour les ateliers

Annexe 2 :

- Information générale à disposition des participants le 25.09 :
Inventaire des salles à louer dans le périmètre concerné et à proximité – état septembre 2016

Annexe 3 :

- Questionnaire distribué aux participants le 25.09 :
Identité, appropriation et Maison du Gendarme

Annexe 4 :

- Les besoins d'espaces pour l'administration et l'intendance :
Version complète du document établi par l'équipe d'animation – septembre 2016

Annexe 5 :

- Les besoins d'une association locataire :
L'exemple des aspirations du club de Scrabble de la Blécherette

Annexe 6 :

- Retour d'expérience :
La maison de quartier de Chailly, compte rendu de la visite du Collectif – juin 2016

Annexe 7 :

- Proposition pour la démarche participative – janvier 2016 :
Document de cadrage établi par l'équipe d'animation du Centre de quartier des Bossons Plaines-du-Loup et l'Association écoquartier – accepté par la Ville en février 2016